

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 3 - JANVIER / FÉVRIER / MARS 2023

À LA UNE

Des services toujours

La fermeture de l'Espace Numérique entraîne une réorganisation des services à la population. Dans ce numéro, nous vous présentons les solutions qui viennent compenser cette perte. Plusieurs permanences à ECLATS, le nouveau France Services et la bibliothèque prennent également leur part pour vous accompagner dans vos démarches en ligne. Les choses changent mais le service reste.

Pages 4 et 5

PASSAGE DE TÉMOIN

Un nouveau pharmacien

Après vingt-cinq ans dans la bastide à la tête de la pharmacie, Sylvie et Daniel Monderer passent la main à un jeune pharmacien qui désire ardemment s'installer à Villeréal. Après des années d'investissement dans la vie du village et l'association des commerçants, c'est une nouvelle page qui s'ouvre.

Page 6



LE MOT DU MAIRE

Les services publics face aux crises

par Guillaume Moliérac

La France est un pays trop jacobin paraît-il. Le pouvoir politique est trop à Paris et pas assez sur les territoires. Les différentes lois de décentralisation n'ont que peu amélioré cette organisation très française. Pourquoi parler de ça ? Parce que les élus locaux et les agents de la fonction publique territoriale constatent chaque fois un peu plus le désengagement de l'État dans ses missions et la nécessité pour les collectivités de trouver des solutions pour y pallier.

Plus de Trésor Public, d'agence postale et autres ? Créons des Maisons France Services, où des agents communaux remplacent des agents d'État. Plus de gendarmerie ? La commune recrute un ASVP, un agent de police municipal. Les préfectures ne font plus les papiers d'identité ? La mairie ouvre un dispositif des titres sécurisés. Tous ces services autrefois portés par l'État disparaissent des petites communes. Le tout numérique éloigne davantage des populations qui ne maîtrisent pas forcément les outils informatiques et l'internet. La mairie de Villeréal tente d'y remédier au mieux pour maintenir une qualité de services au public, toutefois une petite collectivité ne peut porter seule toutes les missions essentielles dont l'État ne veut plus. L'Espace Numérique ferme, mais ses actions sont reprises par France services, ECLATS et la bibliothèque. Certes, nous arrêtons le dispositif CNI/passeport, mais nous pourrions recentrer nos services administratifs auprès de nos concitoyens.

Une vraie politique de décentralisation s'accompagne de moyens financiers pour maintenir un service de qualité, et une commune, d'autant plus une petite commune comme la nôtre, ne peut pas durablement se substituer à l'État, même avec les meilleures intentions.

Allez, on maintient le cap, et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2023.

Dans ce numéro :

• Le mot du Maire

Les services publics face aux crises

• À la une

Des services toujours

• Passage de témoin

Un nouveau pharmacien

— Page 1

• L'actualité en bref :

Nos chères routes. Petites villes de demain. Des défibrillateurs à portée de main. Un nouveau look pour le transformateur. Subventions aux associations. Un nouveau responsable au service technique. Travaux à l'église ? Plan communal de sauvegarde. Un campus connecté. Contrôles sur le réseau. Une colocation pour les seniors. City-stade. Mission locale.

• L'état civil

— Pages 2 et 3

• À la une

Quels services aux particuliers sur le Villeréalais après la fermeture de l'Espace Numérique en octobre dernier ?

— Pages 4 et 5

• La bonne idée

ECLATS a ouvert sa "Recycl' Rit" !

• Circulation

Comptage de véhicules

• Passage de témoin

Les pharmaciens

• Le point sur...

... le coût de la redevance Déchets en 2023

— Pages 6 et 7

• L'agenda

• Clap de fin

Villeréal arrête le dispositif ANTS

• Le coin des assos :

Une association au cœur du village

— Page 8

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2023 ont été envoyés par mail aux associations fin novembre. Des exemplaires imprimés sont disponibles en mairie. Le dossier est à déposer avant le 15 février, avec les pièces nécessaires. Les subventions seront décidées lors du vote du nouveau budget en avril prochain.

L'ACTUALITÉ EN BREF

NOS CHÈRES ROUTES

Nos routes communales sont entretenues par le service voirie de la Communauté de communes. Depuis quelques années, la hausse des matériaux (calcaire, goudron...) engendre un coût plus important pour l'entretien des mille kilomètres du réseau. La commune de Villeréal est l'une des plus petites et ne possède « que » vingt-cinq kilomètres de routes communales. Après avis de la commission voirie, le conseil communautaire a décidé de maintenir le niveau de service existant et s'est engagé à trouver les 700 000 € nécessaires pour 2023. Après l'étude de plusieurs scénarios, il a été retenu une participation des communes sous forme d'attributions compensatrices (AC) selon le calcul suivant : 50% en fonction de la population et 50% selon le kilométrage communal. Ainsi pour notre commune, cela revient à une participation supplémentaire de 34 795 € pour 2023.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Engagée dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) avec les trois autres bourgs-centres de la Communauté de communes, Villeréal a accueilli le 16 novembre dernier une réunion de l'atelier CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et

l'Aménagement) où l'ensemble des maires du canton de Villeréal étaient présents. Un état des lieux sommaire de la commune a été présenté et a indiqué quelques éléments importants, à savoir que près de 55% de la population a 60 ans et plus, soit le taux le plus élevé de la Communauté. Autre point intéressant : nous avons le plus faible taux de logements vacants et de résidences secondaires, ainsi que la plus faible vacance commerciale. Ce qui confirme l'attrait du village. Le prochain rendez-vous permettra d'identifier les relations des communes voisines avec le bourg-centre.

DES DÉFIBRILLATEURS À PORTÉE DE MAIN

Un Défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Chaque année en France, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié de l'intervention d'une personne qui aurait pu pratiquer les gestes de premier secours et administrer un choc électrique le temps que les équipes de secours n'interviennent. Cinq DAE sont répartis sur notre commune : devant l'office du tourisme, dans la petite salle François Mitterrand, au centre culturel des Riviérettes, au club house du stade de rugby Léo Cheyrou et au boulodrome.

UN NOUVEAU LOOK POUR LE TRANSFORMATEUR

ENEDIS et TE47 (Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne) ont lancé un appel à projet pour embellir des postes de transformation électrique dans les communes du département. Il s'agit de contribuer à leur intégration dans l'environnement via l'exécution de fresques décoratives sur leurs façades. Le dossier de Villeréal a été retenu avec treize autres communes pour une réalisation sur le poste des Riviérettes. Visible de loin, celui-ci est positionné à l'entrée du parking des Riviérettes, à proximité également des Jardins partagés et du futur city-stade. Actuellement, le poste de transformation, ocre, couvert d'affiches publicitaires, affaiblit le visuel du boulevard Alphonse de Poitiers. L'intervenant et le thème de la décoration seront proposés par la commune en accord avec TE47 pour une réalisation au cours du 2ème trimestre 2023.



Photo © Jean-Jacques Caminade

UN NOUVEAU RESPONSABLE AU SERVICE TECHNIQUE

Bruno Gourand est arrivé le 1er décembre dernier en provenance de Saint-Eutrope-de-Born où il exerçait cette fonction. Il rejoint notre équipe technique et a en charge tout particulièrement la maintenance et la gestion du patrimoine bâti de la commune. Un renfort qui vient enrichir

notre équipe composée d'Amélie Sébastianis, Thierry Dose, Gérald Normand, Rose-Marie Rossi et Lucas Vincent.

TRAVAUX À L'ÉGLISE ?

Un nouveau dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) concernant des travaux de ré-

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Que faire en cas de crise majeure ? En cas d'inondation, de tempête, de catastrophe nucléaire... Chaque commune doit prévoir des actions concrètes pour protéger les populations dans les premières heures d'une situation exceptionnelle. Avertir la population du danger ; identifier les personnes les plus vulnérables ; mettre les gens à l'abri ; réquisitionner du matériel et des vivres... Bref, organiser la mise en sécurité de la population avant l'arrivée des secours. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un registre où sont consignés les noms des personnes fragiles à secourir en priorité, la liste des professionnels possédant du matériel utile comme des tracteurs, groupes électrogènes, tronçonneuses... Ainsi que des fiches actions pour les élus et le personnel communal, indiquant les missions affectées à chacun et la mise en application des actions en fonction de la situation. Ce registre est mis à jour chaque année. Si vous êtes une personne fragile, merci de vous faire connaître, si ce n'est déjà fait, auprès du secrétariat de la mairie.

UN CAMPUS CONNECTÉ

C'était un projet majeur pour tout le Grand Villeneuvois : permettre à nos jeunes étudiants de poursuivre leurs études sur place, sans avoir à partir pour les grandes villes. Le 29 novembre dernier a eu lieu l'inauguration

du campus connecté de Villeneuve-sur-Lot, site labellisé par l'Enseignement supérieur, qui accueille plusieurs formations supérieures (DAEU, DU, DUT, BTS, licences ou masters). Les enseignements se font par visio-conférences et le campus propose un tuteur pour encadrer quinze élèves. Aujourd'hui, plus de deux cents étudiants sont inscrits et suivent des cursus à distance. Les pôles universitaires régionaux, dont Bordeaux, développent ces campus connectés à travers la Nouvelle Aquitaine comme des antennes délocalisées, ce qui permet à des jeunes d'accéder aux études supérieures en restant près de chez eux. Informations : 06.33.37.54.59
www.grand-villeneuvois.fr
campus.connecte@grand-villeneuvois.fr

CONTRÔLES SUR LE RÉSEAU

Depuis quelques semaines, des opérations de contrôle du réseau d'assainissement collectif par la société Aqualis s'opèrent dans la bastide, à la demande du syndicat EAU 47. Il s'agit de vérifier que les habitations sont bien raccordées au « tout-à-l'égout ». En effet, des relevés par temps de pluie montrent que trop d'eau « claire » arrive dans la station d'épuration ; elle peut provenir du branchement de canalisations d'eau pluviale de maisons sur leur conduite d'eau « usée ». Une centaine de contrôles sera réalisée dans le cœur de ville, ainsi que des tests par fumigène sur le pourtour.

UNE COLOCATION POUR LES SENIORS

Nous sommes nombreux à nous être questionnés en voyant les panneaux route de Castillonnes nous parlant de colocation pour les seniors. L'ouverture de la Maison partagée du Moulin d'Andrieu est prévue au 1er février 2023. Elle permettra à des aînés ou à des personnes à mobilité réduite d'avoir accès à de nombreux services (repas, entretien ménager, courses ...) mais surtout de profiter d'un lieu de vie semi-collectif. Quatre chambres avec salle d'eau indépendante sont encore disponibles sur les huit que compte la nouvelle structure. Des portes ouvertes accueilleront le public, sans rendez-vous, les 27 et 28 janvier prochains.

Renseignements auprès de Lucie Cavalier au 06.73.03.74.96.

<https://maisonpartagee-villereal.fr>

novation électrique de l'église et de sécurisation de la chapelle nord. Après le refus reçu en 2022, les élus espèrent recevoir une réponse favorable cette année et mener ainsi à bien ces travaux nécessaires.

CITY-STADE

Le projet de city-stade avance. La municipalité a reçu les notifications accor-

dant les subventions de l'Agence Nationale du Sport et de la CAF. Après avoir rédigé un cahier des charges, va venir le temps des consultations d'entreprises. Le projet prévoit un terrain multisports (football, basket-ball) de 12 m sur 25 m environ, entouré d'une piste d'athlétisme. Cet espace de loisirs sera implanté aux Riviérettes, à proximité des Jardins partagés.

DÉCÈS

DEVOS René, né le 20 mars 1936, célibataire, le 18 septembre à Villereal.

COHEN Claudine, née le 28 mai 1941, veuve de **BOCCON-LIAUDET Michel**, le 22 septembre à Villeneuve-sur-Lot.

KOPP Mariette, née le 26 juin 1928, veuve de **FIÈRE Marcel**, le 6 octobre à Villeneuve-sur-Lot.

DUPUY Jeannine, née le 22 septembre 1931, veuve de **LACHE Yves**, le 22 octobre à Villereal.

SERRES Nicole, née le 30 juillet 1934, veuve de **FOURESTIÉ Jean**, le 21 octobre à Villeneuve-sur-Lot.

VALADE Claude, né le 22 octobre 1936, veuf de **SEUVE Claudine**, le 28 septembre à Villereal.

TARDIEU Jacques, né le 28 novembre 1930, époux de **TEILLET Renée**, le 8 novembre à Villeneuve-sur-Lot.

GARDNER John, né le 21 février 1936, divorcé, le 15 novembre à Villeneuve-sur-Lot.

BENNE André, né le 12 avril 1939, époux de **GARDET Francette**, le 18 novembre à Agen.

PINSON Raymond, né le 6 novembre 1941, époux de **DUFAUD Marie-Claire**, le 23 novembre à Villereal.

GARCIA CANO Marcelo, né le 24 mars 1937, divorcé, le 25 novembre à Villereal.



Osons l'expérience ensemble !

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

- Tu recherches un emploi, un contrat d'apprentissage ou une formation ?
- Tu ne sais pas quoi faire ?
- Tu as des questions sur le logement, la santé ou la mobilité ?

Viens à la Mission Locale du Pays Villeneuvois !

Orientation

Formation

Emploi

Logement

Santé

Mobilité

Villeneuve-sur-Lot : 8, rue de Casseneuil
du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h
Fumel : rue du Chemin rouge
du lundi au jeudi
9h-12h30 / 13h30-17h

☎ 05.53.40.06.02

📱 - www.mlpv47.org

Quels services aux particuliers sur le Villeréalais après la fermeture de l'Espace Numérique en octobre dernier ? Une synthèse s'impose.

L'avenir de l'Espace Numérique était depuis de nombreuses années incertain, compte-tenu du fragile équilibre financier de l'association en charge de sa gestion, à savoir le GAPV (Groupement Associatif du Pays Villeréalais). Son président Jean-Claude Petitpas a donc dû, à son grand regret, fermer les portes de cette structure.

C'est lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2022 qu'a été entérinée la fin de ce service, et par conséquent la fin de la collaboration avec Irène Pasqualin, fidèle pilier de l'Espace Numérique depuis plus de dix ans. La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont porté cette structure jusqu'au bout.

L'Espace Numérique rendait de précieux services, tant sur l'accompagnement à l'apprentissage des outils informatiques pour les particuliers, que pour les démarches en ligne, quand tout le monde n'est pas rompu aux exigences d'internet. Aujourd'hui à Villeréal, où peut-on accéder à un ordinateur et à internet ? Effectuer des impressions et des photocopies ? Rencontrer un soutien dans nos diverses démarches administratives ? Nous faisons le point ici.

France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ? Les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches en ligne : demande de carte grise, impôts, retraite, allocations familiales, RSA, permis de conduire, Pôle emploi, formalités ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), Assurance maladie, MSA... Vous pouvez aussi être aidé pour la création d'une adresse e-mail, la simulation d'allocations, la création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, etc.

A la bibliothèque, 3 avenue Bernard Palissy, tous les mercredis de 9h à 12h, sur RDV au 05.53.49.69.89.



**France
services**

infoDroits
ADOU CIR LE DROIT

Infodroits

Le but de l'association est de répondre aux questions juridiques des citoyens dans les domaines de la famille, du travail, des démarches administratives, du logement, des contrats, des droits des étrangers, etc.

Dans les locaux d'ECLATS, 7 côte Saint-Michel, un vendredi sur deux, de 9h à 12h, sur RDV au 06.38.62.59.50 ou 05.56.45.25.21.

Ecrivain public

Recevez une aide et un accompagnement à la rédaction de courriers administratifs et autres, et des conseils en expression orale et écrite.

Dans les locaux d'ECLATS, 7 côte Saint-Michel, sur RDV au 06.71.10.08.88.



Accompagnement numérique

Des ateliers numériques, par groupe ou individuellement, vous aident à prendre en main l'outil informatique, à naviguer sur internet, à vous inscrire sur un site internet, à créer une adresse e-mail, à envoyer des mails, vous initient au traitement de texte, aux réseaux sociaux, etc.

- **Par le Conseil départemental, avec Thibault et Corentin, dans les locaux d'ECLATS, 7 côte Saint-Michel. Renseignements au 07.85.97.06.57.**
- **Par la Communauté de communes, avec Clara, le mercredi à partir de février (horaires à déterminer), à la bibliothèque, 3 avenue Bernard Palissy - 07.57.08.73.65.**



Accès à l'informatique

Vous êtes autonome en informatique mais recherchez un ordinateur accessible ? Des postes informatiques sont à disposition dans les locaux d'ECLATS et à la bibliothèque, afin de vous permettre un accès internet et au traitement de texte pour la rédaction de courriers, etc.

- **ECLATS : 7 côte Saint-Michel - 05.53.40.34.55 ou 06.38.62.59.50, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Le vendredi de 8h30 à 12h30.**
- **Bibliothèque : 3 avenue Bernard Palissy - 07.57.08.73.65, les lundis et mardis de 15h30 à 17h30, le mercredi de 10h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 13h00. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés courant janvier.**

Impressions/photocopies

- **Le studio photo Antoine Dominique** assure ce service auprès des particuliers et des associations :
 - photocopies couleurs et noir et blanc, sur papier blanc ou couleur, en A4 et A3. Les associations bénéficient d'un tarif spécial.
 - impressions de documents numériques (de préférence au format pdf), envoyés par mail ou bien apportés sur clef USB
 - reliure et plastification.

35 rue Saint-Roch - 05.53.49.40.60 - adphoto.v47@gmail.com.

Ouvert les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

- Les photocopies sont aussi possibles au **Bureau de tabac**, 9 place de la Libération : photocopies couleurs et noir et blanc, en A4 et A3, ainsi que l'impression de documents numériques au format pdf depuis une clef USB. Tarif : 0.50 € la page.

Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 19h30 et le dimanche de 8h00 à 13h00.



Quelle aide pour les associations ?

L'Espace Numérique a été pendant des années un soutien aux associations : aide à la création d'affiches, d'invitations, de compte-rendus, fourniture de matériel pour les lotos, etc.

Labellisé Guid'asso début 2022, ECLATS, structure de Vacances Nature, prend le relais : elle peut aider les associations sur des questions juridiques, la rédaction de statuts, aider à compléter des dossiers d'aide financière, etc. L'association souhaite également aider les responsables associatifs à acquérir leur autonomie informatique.

**Contact: Fanny Amagat, ECLATS
7 côte Saint-Michel - 05.53.40.34.55
ou 06.38.62.59.50.**



LA BONNE IDÉE



ECLATS a ouvert sa "Recycl' Rit" !

Nous en parlions dans le précédent numéro de ce journal, c'est maintenant chose faite : la recyclerie d'ECLATS est ouverte depuis le 25 octobre. Les bénévoles de l'espace de vie sociale ont finalement décidé de se lancer dès maintenant en rénovant un des hangars de Mondélice, à côté du magasin Gamm Vert, pour en faire une salle d'exposition. On y trouve des meubles, de la décoration, de l'électroménager, des outils de bricolage, etc. Vous avez chez vous des objets qui vous encomrent et qui ne vous servent plus ? Déposez-les à la "Recycl' Rit" ! L'équipe vous reçoit les mardis de 8h à 12h. Attention, vos objets doivent être en état de fonctionnement et les locaux doivent être en capacité de les stocker ! L'espace de présentation quant à lui est ouvert les mardis et vendredis de 8h à 12h : vous pouvez alors donner une seconde vie aux objets qui vous intéressent. A quel prix ? Votre participation est libre : vous estimez la valeur de l'objet que vous souhaitez acquérir et c'est le montant que vous payez. Une bonne façon de participer au circuit des 5 R de l'économie circulaire : refuser, réduire, recycler, rendre à la terre, et ici, réutiliser.

L'association s'est dotée d'une page Facebook pour présenter les objets en stock. Son nom ? La Recycl' Rit d'ECLATS. Renseignements : 05.53.40.34.55 ou 06.38.62.59.50.

CIRCULATION

A la demande de la municipalité, le service des routes du Conseil départemental a procédé à des relevés de comptage de véhicules entrant et sortant de la bastide sur la période du 17 septembre au 3 octobre 2022.

Des relevés de vitesse ont également eu lieu. Quatre zones de comptage ont été installées : au lieu-dit "Moulin d'Andrieu" sur la route de Castillonès (D2) ; à hauteur du stade de rugby, route de Monpazier (D104) ; au niveau de la côte Saint-Michel, route de Monflanquin (D676) ; au niveau du CFA, route de Beaumont (D676 également).

On constate que près de cinq mille véhicules entrent quotidiennement dans Villeréal sur ces quatre axes. L'axe le plus fréquenté est la D676 en direction de Monflanquin. Chaque jour, ce sont plus de deux mille véhicules en moyenne (1920 VL et 130 PL) qui entrent ou sortent par cette entrée. C'est aussi l'axe où la vitesse est la plus élevée en zone urbaine : 90 % des véhicules dépassent le seuil de la vitesse autorisée, avec une moyenne de 65 km/h.

La D676 est aussi la moins fréquentée sur sa partie est, c'est-à-dire vers Beaumont-du-Périgord avec 860 véhicules entrants et 775 sortants.

A l'aide de ces statistiques, les services du Département vont proposer plusieurs solutions pour limiter la vitesse en entrée de ville.



PASSAGE DE TÉMOIN

Après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, Sylvie et Daniel Monderer ont pris leur retraite.

Arrivés en 1998 avec leurs trois enfants en provenance de région parisienne, ils avaient repris la pharmacie des Nevières. Soucieux de pérenniser cette activité essentielle pour le village, Sylvie et Daniel Monderer ont rencontré un jeune pharmacien, Gilles Caserrotto, 41 ans, originaire de Monbahus, qui souhaite s'installer durablement dans la bastide. Ce dernier est enthousiaste à l'idée d'exercer à Villeréal, dont le dynamisme et la vitalité l'ont séduit. Il avoue également y avoir rencontré sa femme il y a quelques années, à l'occasion d'une bodega ! Daniel Monderer, trésorier de l'Amicale des Commerçants, a participé pendant plusieurs années à l'activité de l'association. L'équipe de la pharmacie poursuit sa route aux côtés de notre nouveau pharmacien. Pour ses prédécesseurs, hors de question de quitter le Villeréalais : des voyages, des visites, des vacances, oui, mais toujours avec un pied dans notre belle bastide ! A tous les trois, nous souhaitons le meilleur pour la suite.



... le coût de la redevance Déchets en 2023

avec ce communiqué de la Communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord.

Lors du dernier conseil communautaire, un état des lieux sur la gestion des déchets et sur le fonctionnement du service environnement de la Communauté de communes, a été fait.

Comme il a été indiqué aux élu.es de la CCBHAP, le budget du service environnement augmente de façon significative.

En effet, tant la partie en régie (collecte des bacs, gestion des déchèteries et nettoyage des points d'apports gérés par les agents de la CCBHAP) que la partie en prestation (collecte des colonnes et transport des bennes de déchèteries par un privé) sont touchées par l'inflation.

De plus, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes, appliquée par le Gouvernement, sur l'enfouissement du tout-venant/encombrant et des ordures ménagères) augmentera de 7 € par tonne de déchets enfouis en 2023. Elle passera ainsi de 45€ par tonne à 52€ par tonne.

Heureusement les efforts des administrés, suite à la mise en place des douze dépôts, ont été déterminants. Les tonnages d'ordures ménagères collectés ont de nouveau baissé de façon significative.

Du fait des efforts fournis, la hausse sera plus légère. L'augmentation tarifaire a été présentée aux conseillers communautaires dans le détail le 1er décembre 2022. Selon nos estimations, l'augmentation tarifaire à prévoir sera d'environ 5,5% à compter de janvier 2023.

Il faut souligner que l'augmentation aurait été de plus de 10% sans l'engagement des administrés.

Nous vous demandons de communiquer ce message aux habitant.es pour les encourager à maintenir cet effort collectif qui nous permet de maîtriser les augmentations de tarif du service.

Veuillez découvrir l'essentiel de la grille tarifaire ci-contre. Tous les tarifs sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes.

Le tarif de base au 01/01/2023 pour les particuliers est de 172.18 € / an, contre 163.20 € en 2022. Il inclut 12 dépôts de 50 litres ou 20 dépôts de 30 litres.

TARIFS - USAGERS AVEC BADGE

USAGERS	ABONNEMENT ANNUEL TTC*** (1)	NBRE DE DÉPÔTS INCLUS DANS LE FORFAIT*	MONTANT DU FORFAIT ANNUEL TTC*** (2)	MONTANT PART FIXE ANNUELLE TTC*** (1+2)	COÛT DU DÉPÔT SUPPLÉMENTAIRE ** TTC***
Particuliers	138,26 €	12	33,92 €	172,18 €	2,83 €
Professionnels		-	-	138,26 €	
Professionnels Bâtiment et espaces verts		-	-	-	
Associations avec activité pro.		12	33,92 €	172,18 €	
Associations sans activité pro.		-	-	-	
Gîtes et résidences secondaires	138,26 €	8	22,62 €	160,88 €	

* Pour tambours de 30 L : 20 dépôts forfaitaires

** Pour tambour 30 L : coût du dépôt supplémentaire : 1,69 € TTC

*** Taux de la TVA : 10 %

TARIFS - USAGERS AVEC BAC

VOLUME DU BAC	ABONNEMENT ANNUEL PAR BAC TTC*** (1)	NBRE DE LEVEES INCLUSES DANS LE FORFAIT*	COÛT DES LEVEES INCLUSES TTC*** (2)	MONTANT PART FIXE ANNUELLE TTC*** (1+2)	COÛT DE LA LEVEE SUPPLÉMENTAIRE TTC***
120 L	174,96 €	12	28,78 €	203,73 €	2,40 €
240 L	349,90 €	12	57,42 €	407,32 €	4,79 €
360 L	524,84 €	12	86,20 €	611,04 €	7,18 €
660 L	962,23 €	12	158,00 €	1 120,23 €	13,17 €
770 L	1 122,59 €	12	184,40 €	1 307,00 €	15,37 €

* Abonnement annuel par bac

*** Taux de la TVA : 10 %

Coût du dépôt : 2,83 €***

L'abonnement sera proratisé en fonction de l'utilisation du service (utilisateurs professionnels saisonniers).

En cas d'abonnement avec un bac proratisé : tarif de 110 € TTC*** supplémentaire pour l'accès au service toute l'année.

Le dossier du prochain journal municipal sera consacré au tri des déchets. Afin de tous ensemble améliorer encore nos réflexes de tri.

Contacts du service déchets de la Communauté de communes :

05.53.49.52.90 / 05.53.49.52.91 / 05.53.49.52.95

maryse.auroux@ccbastides47.com

charlotte.fourcaud@ccbastides47.com

sylvie.leguen@ccbastides47.com

<https://www.ccbastides47.com/environnement/>



Photo © Christelle Blayette

BROCANTES

Place de la Halle les dimanche 8 janvier, 12 février et 12 mars

CONFÉRENCES UTL

Salle François Mitterrand à 14h30

- lundi 9 janvier : "Un écrivain local, ennemi n°1 de Voltaire : Elie-Catherine Fréron" par Alain Parailous
- lundi 6 février : "Albert Camus et le théâtre", par Béatrice Delléa
- lundi 6 mars : "Louise Michel, émeutière au grand cœur, auteur féministe", par Marie-Christine Labry

THÉ DANSANT DU CLUB DU SOURIRE

Salle François Mitterrand
dimanche 29 janvier à 14h30
avec Nathalie Bernat

FERME DE GRANGENEUVE

Théâtre : "La fille du sacrifice" par la compagnie "Vous êtes ici"
mercredi 22 février à 20h00

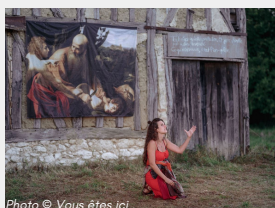


Photo © Vous êtes ici

THÉÂTRE PAR LES COPAINS D'ABORD

Salle François Mitterrand
vendredi 3 et samedi 4 mars à 20h30

CYCLO 4

Deuxième Grand Prix Cycliste de Villeréal le dimanche 26 mars

LOTOS DU DIMANCHE

Salle François Mitterrand à 14h30



LE ROI LEAR
JEUDI 9 FÉVRIER
Salle François Mitterrand
20H00



LOHENGRIN
SAMEDI 18 MARS
Salle François Mitterrand
17H00

Villeréal arrête le dispositif ANTS

Lorsque l'Etat a renoncé à s'occuper des documents d'identité, il a laissé la possibilité aux communes de reprendre le dispositif ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). En 2009, Villeréal a pris en charge ce service. Si au départ, cela ne concernait que les démarches pour les passeports, le service s'est étoffé en mars 2017 avec les cartes d'identité (CNI). L'accès à ce service est libre dans toute la France, et nombreux sont les citoyens à courir après le rendez-vous le plus rapide pour obtenir leur précieux sésame. Ainsi, nous recevons plus de demandes d'habitants de la région bordelaise et même des Pyrénées-Atlantiques que de notre territoire proche. L'afflux massif de demandes engendre malheureusement une recrudescence de colères, de tensions, d'insultes et même de menaces à l'encontre de nos agents et parfois de nos élus. Nous subissons ainsi les limites d'un système où les communes doivent se débrouiller seules. Aussi, nous avons décidé de supprimer ce dispositif et de recentrer notre engagement de service public auprès de nos administrés.



LE COIN DES ASSOS

Une association au cœur du village

L'Amicale des artisans, commerçants et professionnels est souvent citée dans notre calendrier. Au quotidien, on parle "des commerçants". Cette association œuvre à l'année pour proposer des animations qui rythment notre vie de village : brocantes, rassemblements de véhicules anciens, fête du Tourin, concerts sous la halle pendant l'été, festivals d'Astronomie ou de Jazz, Bodega, vide-grenier, et désormais, le marché de Noël qui pour sa première édition en décembre 2022 a rassemblé des familles venues de loin. Complètement hors-saison touristique et malgré une actualité parfois morose.

C'est d'ailleurs la vocation première de ce noyau de bénévoles, mené par son président Jean-Yves Leveau, que de dynamiser l'économie et l'attractivité de notre commune rurale toute l'année. On le constate en voyant de nouvelles activités s'installer à Villeréal. Mais surtout parce que ces commerces fonctionnent pour la plupart toute l'année. L'Amicale est décisive en prolongeant hors-saison le dynamisme de notre petit village de caractère et en élargissant le panel des festivités.

On remarquera que dans la plupart des communes alentour, c'est un comité des fêtes qui se démène pour créer l'animation dans son village. À Villeréal, c'est un comité de quatre-vingts commerçants qui se relaient pour maintenir la qualité de vie dans le bourg.

Suivez leurs animations et découvrez les commerçants grâce à la page Facebook de l'association créée à l'automne : Amicale des commerçants de Villeréal (Ô Cœur de Villeréal).

Contact : amicaledescommercants@gmail.com



Photo © Christophe Vaccariola

